

Du champ au consommateur : tous mobilisés pour développer le soja charté Soja de France

Pour la 1^{ère} année, plus de 10 000 tonnes de soja certifié dans l'Est

Paris, le 20 mars 2019 – Culture agroécologique qui mise sur la proximité, la durabilité et la compétitivité, le soja français est en plein essor ! Dans l'Est, ce sont plus de 152 000 tonnes de graines récoltées et 61 000 hectares cultivés en 2018. Tous les acteurs de la filière, semenciers, agriculteurs, éleveurs, collecteurs, transformateurs, et distributeurs, se mobilisent pour développer la Charte Soja de France et valoriser les atouts du soja français. Avec cette charte, la culture et les produits de soja certifié sont garantis sans OGM, d'origine France, tracés et durables. L'objectif ? Produire 650 000 tonnes de graines de soja en France d'ici 2025 pour répondre à la demande croissante des filières animales de qualité. L'enjeu est aussi de répondre aux attentes sociétales et environnementales. Pour présenter cette démarche, l'usine Extrusel (71) ouvre ses portes.

Charte Soja de France : cultiver les spécificités du soja français

Non OGM, le soja français mise sur la durabilité, la traçabilité et la proximité pour se démarquer. Pour pérenniser l'offre française, la filière développe la Charte Soja de France, fruit d'un travail collectif réunissant semenciers, producteurs, collecteurs, transformateurs et industriels. Avec cette Charte, la filière souhaite accroître et sécuriser la production de protéines végétales en France destinées à notre élevage. Actuellement, ce sont encore 500 000 tonnes de tourteau de soja non-OGM qui sont importées pour satisfaire les besoins de la filière. Des importations issues de productions de soja dont on ne maîtrise pas l'origine, l'impact sur la déforestation et sur le climat. L'objectif est ambitieux : produire 650 000 tonnes de soja charté Soja de France à l'horizon 2025 pour les substituer à ce soja d'importation. Développer le soja français permet de diversifier l'alimentation des animaux, un élément essentiel pour leur santé. En garantissant une alimentation animale non OGM et locale, la Charte Soja de France répond aussi à la demande des consommateurs pour une alimentation de qualité.

Une production locale pour un soja durable

Créée en 1988, l'usine de trituration de graines de soja Extrusel intègre pleinement la Charte Soja de France. Grâce à son implantation au cœur de la zone Est, l'objectif est de valoriser durablement les graines de soja non OGM produites dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Rhône-Alpes pour répondre à la demande des filières animales locales, comme par exemple la filière comté, et au besoin de diversification des cultures des agriculteurs. Pour les agriculteurs de la région, développer le soja français, c'est capitaliser sur ses nombreux atouts agronomiques et environnementaux : sa capacité à fixer l'azote de l'air et donc l'absence d'engrais azotés pour le cultiver ; sa robustesse face aux ravageurs et aux maladies permettant de le cultiver avec peu ou sans protection ; son rôle dans les rotations et ses bénéfices sur la culture suivante cultivée avec moins d'engrais et des rendements plus stables. Alors qu'un tiers des surfaces de soja sont cultivé dans l'Est, tous les acteurs sont engagés et s'organisent par la contractualisation pour garantir de la valeur ajoutée pour tous.



l'Interprofession des huiles et protéines végétales

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en oeuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine, sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de la chimie du végétal.

Pour suivre toute l'actualité : @terresunivia